



Situation professionnelle au 1er décembre 2020
Promotion: MASTER 2017-2018

MENTION

SCIENCES DE LA MATIERE

PARCOURS

ENERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES - DISPOSITIFS POUR L'ENERGIE

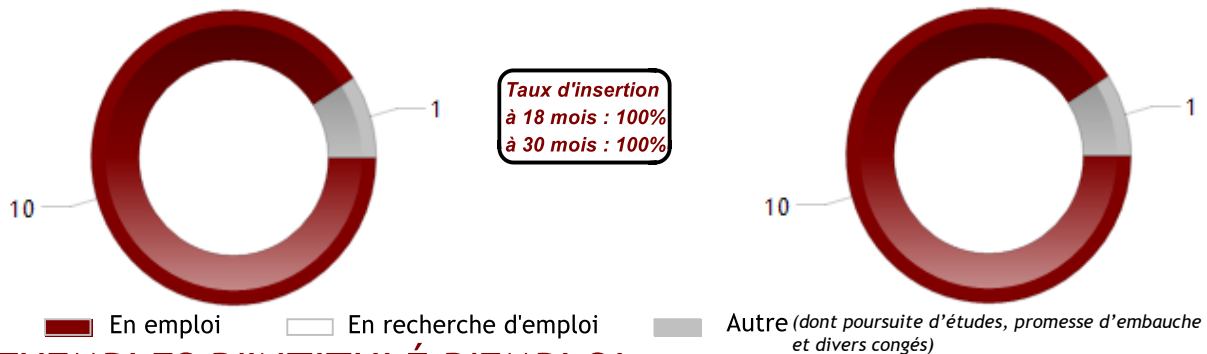
— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Assistant chef de projet dans le domaine du photovoltaïque
- Chargé d'exploitation et maintenance photovoltaïque
- Chargé de projets énergies nouvelles et renouvelables et Performance énergétique

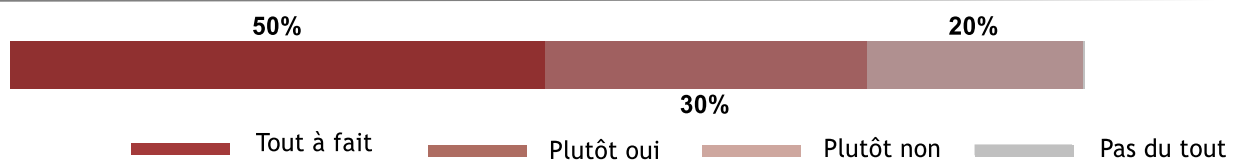
- Chef de projet hydrogène
- Ingénieur consultant énergie
- Ingénieur Photovoltaïque

- Ingénieur systèmes
- Manager prospection en développement de projet d'énergies renouvelables
- Responsable du développement territorial solaire de la région ouest

— SATISFACTION —

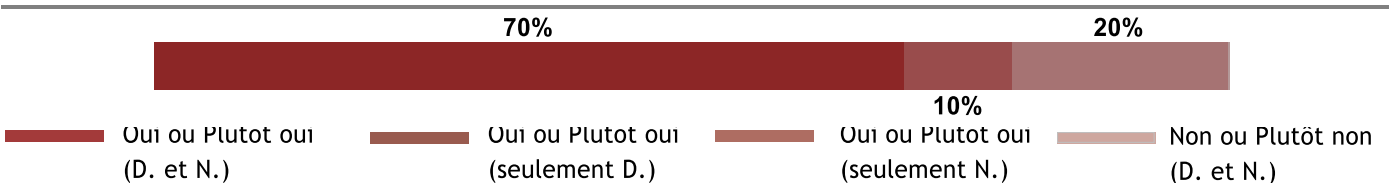
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 10



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 10



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 10

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 30 %

Suite à un stage 30 %

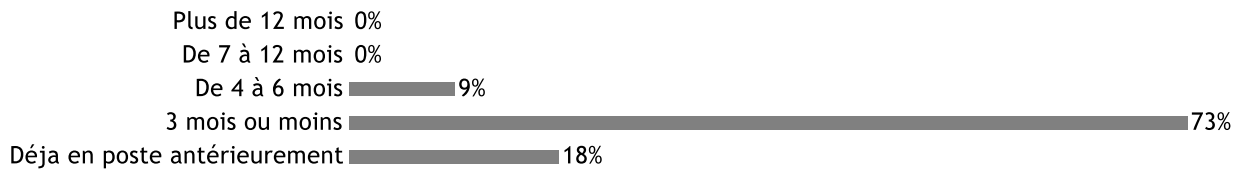
Cabinets de recrutement/chasseur de tête 20 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 10 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 10 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

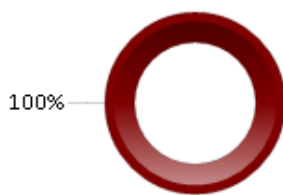
Nombre de réponse(s) : 11



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 10



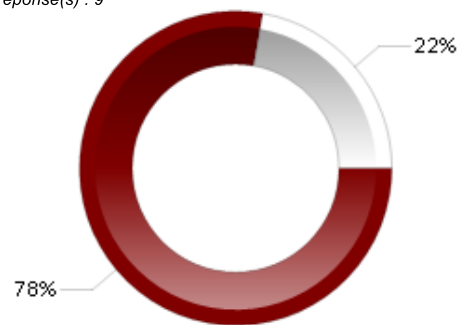
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

100% Emploi stable 0% Emploi non stable

Statut

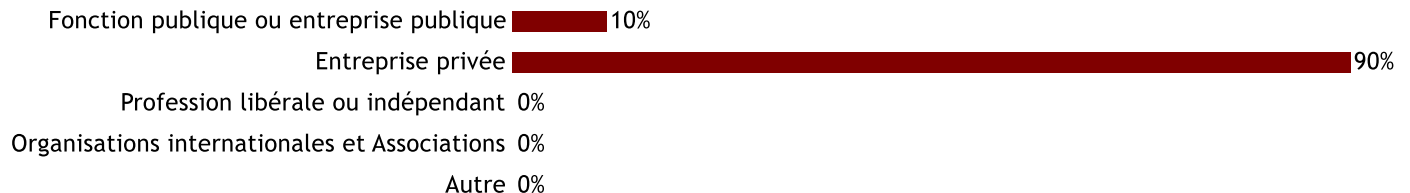
Nombre de réponse(s) : 9



78% Cadre 22% Technicien 0% Employé

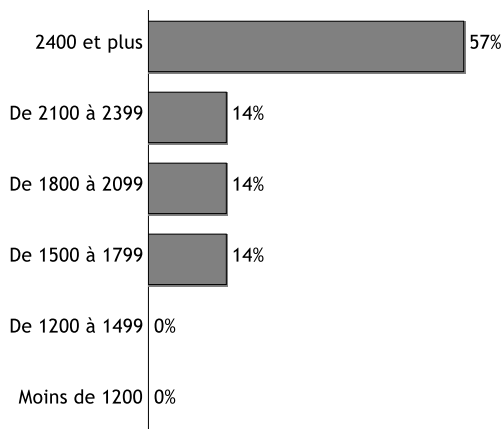
Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 7



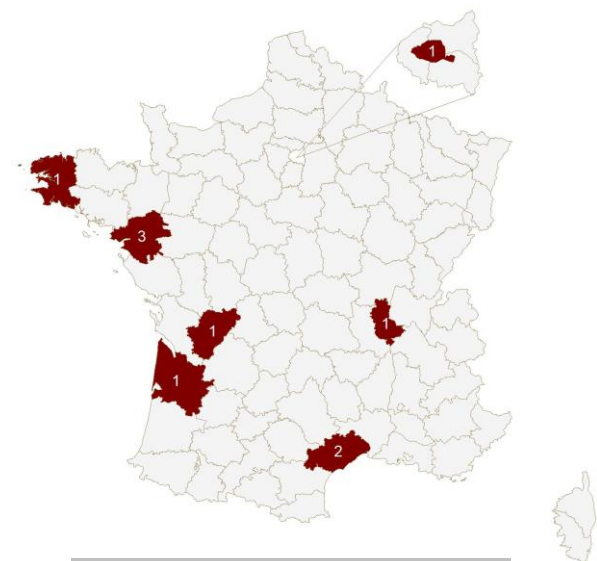
Salaire médian : 2325 euros

Salaire moyen : 2524 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10



Emplois à l'étranger: 0